AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. 37-20-56)
(AIN, ARDECHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

1er Supplément au Bulletin N° 17 de Février 1962

INFORMATIONS

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

Pendant la période hivernale, certains parasites animaux (insectes, acariens) et végétaux de la vigne sont justiciables de traitements antiparasitaires agissant sur les formes de conservation de ces parasites.

Parmi les parasites les plus fréquemment nuisibles dans les vignobles de la région RHONE-ALPES, on peut citer notamment: l'Esca ou Apoplexie, l'Acariose, l'Erinose, les Cochenilles, le Phylloxéra gallicole et la Pyrale.

ESCA ou APOPLEXIE - Ce champignon pénètre par les grosses plaies de taille et de ce fait les vignes âgées (plus de 15-20 ans) sont les plus atteintes par la maladie.

La pulvérisation sur les plaies de taille anciennes ou récentes d'une solution à base d'arsénite de soude à la dose de 1250 grammes d'arsenic par hectolitre (soit 5 litres d'une spécialité commerciale à 250grs d'arsenic par litre) donne de bons résultats. Effectuer ce traitement 10-15 jours après la taille et avant le gonflement des bourgeons.

PYRALE - Le traitement précédent a une certaine efficacité contre ce parasite, mais il se montre souvent insuffisant.

ACARIOSE - Cette affection dûe à des acariens microscopiques se manifeste depuis quelques années dans de nombreuses régions viticoles (Beaujolais, Savoie etc...). C'est après le débourrement que les symptômes d'Acariose sont les plus caractéristiques; la croissance de certains bourgeons semble arrêtée et les entrenoeuds restent courts, puis les jeunes feuilles demeurent petites, frisottées.

Les pieds très atteints ne se développent pas normalement et l'on constate souvent une émission de pousses secondaires qui donnent aux souches un aspect buissonnant caractéristique.

Effectuer soit 15 à 20 jours avant le débourrement une application avec une bouillie à l'huile d'anthracène (dose indiquée par le fabricant), soit juste avant le débourrement "bourgeon dans le coton" un traitement avec une bouillie sulfocalcique, un polysulfure alcalin ou un soufre micronisé.

La pulvérisation doit être abondante et il y a lieu de lessiver la base des sarments et les cornes.

Ce traitement agit également contre l'ERINOSE, dont les dégâts se caractérisent par des boursouflures à la face supérieure des feuilles avec apparition en-dessous d'un feutrage blanc rosé, puis brunâtre.

COCHENILLES - Ces parasites provoquent l'apparition de fumagine sur les organes envahis. Pour les combattre, appliquer une pulvérisation à base d'huile d'anthracène; les huiles de pétrole sont contre-indiquées sur le Gamay.

Apporter le plus grand soin à la pulvérisation afin de bien lessiver les souches car les cochenilles sont souvent dissimulées dans les anfractuosités des écorces.

.../

PHYLLOXERA GALLICOLE - Souvent très nuisible sur certains hybrides producteurs directs (12375 - 18315). Le traitement d'hiver à l'huile d'anthracène est efficace contre ce parasite.

CULTURES FRUITIERES

MONILIA DE L'ABRICOTIER - Dans les plantations les mieux exposées de diverses régions on observe déjà un très léger gonflement des bourgeons; effectuer un premier traitement dès que les calices rouges sont bien dégagés des bourgeons (stade B) avec une bouillie cuprique.

CLOQUE DU PECHER - A la liste des produits indiqués dans le bulletin précédent, ajouter: Oxydes cuivreux.

AVIS: Les personnes qui désireraient se procurer "l'Index des produits phytosanitaires" publié en 1961 par l'Association de Coordination Technique Agricole et la Fédération Nationale des Groupements de Protection des Cultures peuvent encore recevoir cette publication (répertoire des matières actives et spécialités commerciales) sur demande adressée à la:

Fédération départementale des Groupements de
défense contre les ennemis des cultures
4 place Gensoul - LYON

(joindre 2 timbres à 0 NF 25 pour frais d'expédition)

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des
Avertissements agricoles
P.LATARD

MILDIOU DU TABAC

La Direction Régionale du S.E.I.T.A. de Grenoble communique:

LUTTE PREVENTIVE CONTRE LE MILDIOU DU TABAC SUR SEMIS

Planteurs de tabac,

Les dégâts causés par le Mildiou à la récolte 1961 vous commandent de demeurer vigilants, de l'état sanitaire des semis dépend la réussite de la culture.

Pour le traitement de vos semis, le S.E.I.T.A. mettra gratuitement à votre disposition des produits fongicides à base de Zinèbe, à employer exclusivement en poudrage. Le poudrage a été choisi parce qu'il assure une meilleure pénétration de la masse végétale que la pulvérisation mécanique, surtout à la fin de la période végétative lorsque les plants sont développés et couvrent tout le terrain.

Equipez-vous dès maintenant en poudreuses ou à défaut en soufreuses. Notez que cet équipement est peu onéreux et d'autant mieux indiqué que, même dans l'éventualité de la mise en place de variétés résistantes au Mildiou, les traitements sur semis demeureront nécessaires.

S.E.I.T.A.
Janvier 1962

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant L.BOUYX